



ASSOCIATION OF CANADIAN PORT AUTHORITIES
ASSOCIATION DES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES CANADIENNES

**L'investissement dans le Réseau portuaire national soutient un commerce
canadien accru**

*Comment le gouvernement peut-il libérer les ports canadiens de ses entraves pour
favoriser la création d'emplois et la croissance économique au pays?*

**Mémoire présenté par Wendy Zatylny, présidente
Association des administrations portuaires canadiennes (AACP)**

Le 4 août 2016

RÉSUMÉ

La performance du commerce international du Canada dépend de la qualité de notre système de transport intérieur. Puisque 90 % de tout ce que nous achetons est expédié par bateau, les 18 administrations portuaires canadiennes sont au cœur de la chaîne d'approvisionnement mondiale et des possibilités économiques du Canada.

Un nombre jamais inégalé de bateaux passent dans nos zones côtières et nos voies d'eau. Le Canada doit être prêt à s'adapter aux flux du commerce changeants et à saisir le moment pour renforcer nos installations et améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement.

Les administrations portuaires du Canada (APC) gèrent près des deux tiers du transport du fret par bateau du pays et sont essentielles pour favoriser la croissance économique du pays. Ce faisant, nous créons des milliers d'emplois directs et indirects qui offrent des salaires plus élevés que les salaires moyens. Chaque million de tonnes de nouvelle marchandise dans les ports canadiens génère 300 nouveaux emplois¹. Nous exploitons à peine la surface de notre véritable potentiel.

Nos APC sont des installations de classe mondiale et de puissants vecteurs de commerce pour le Canada. Elles sont un élément clé pour le mandat du gouvernement qui consiste à améliorer le commerce du Canada dans les grands marchés à croissance rapide tout en respectant les pratiques durables et les processus sobres en carbone.

L'Association des administrations portuaires canadiennes (AAPC) demande que soient annoncés dans le budget de 2017 des investissements dans le réseau portuaire national du Canada qui libéreront et soutiendront les ports canadiens et leur permettront de travailler avec le gouvernement fédéral pour atteindre les principaux objectifs économiques nationaux, soit la création d'emploi et la croissance économique au pays.

Le budget de 2017 peut répondre à ces exigences des façons suivantes :

1. Fournir un financement ponctuel de 1,9 milliard de dollars pour la remise à neuf de l'actif portuaire actuel.
2. Veiller à ce que les ports et le transport maritime à courte distance soient admissibles aux programmes de financement du gouvernement fédéral axés sur la protection de l'environnement, sur la diminution des émissions de carbone et des gaz à effet de serre ainsi que sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ce dernier, y compris par du soutien pour des infrastructures et des technologies vertes.
3. Éliminer les obstacles à la flexibilité financière des ports en améliorant le processus de modification pour les lettres patentes supplémentaires et en offrant une souplesse en matière de capacités d'emprunt.

¹ Merk, O., *The Competitiveness of Global Port-Cities: Synthesis Report*, OCDE, Paris, 2010, p. 7.

CONTEXTE

Fondée à 1958, l'AAPC réunit les 18 administrations portuaires canadiennes et les intérêts maritimes connexes en une seule association nationale. Nos membres gèrent plus de 400 milliards de dollars de marchandises par année. Notre mission est d'encourager et de favoriser le développement de l'industrie portuaire canadienne et de promouvoir les intérêts de nos membres tout en contribuant à favoriser le commerce et les intérêts économiques plus généraux du Canada.

Nous sommes fiers de nos ports de classe mondiale et du rôle que nous jouons dans la détermination de la qualité de vie des Canadiens. Cependant, nous sommes déterminés à en faire plus et à devenir encore meilleurs. Nous collaborons continuellement avec le gouvernement et des partenaires locaux dans le but d'améliorer la sécurité et la fiabilité de nos activités pour promouvoir le leadership canadien dans le secteur du transport maritime commercial.

Pour demeurer concurrentiels dans un monde qui évolue rapidement, nous devons renforcer nos installations portuaires et améliorer l'efficacité de leur chaîne d'approvisionnement. Nous sommes sûrs qu'avec le soutien du gouvernement du Canada, nous pourrions nous faufiler parmi les 10 premiers pays au monde du classement de la Banque mondiale pour l'efficacité de la logistique.

Le Logistics Performance Index 2016 de la Banque mondiale est un classement important puisqu'il s'agit d'une mesure différente de l'efficacité de l'économie d'un pays qui révèle la compétitivité d'un pays. En 2016, le Canada s'est classé au 14^e rang; il avait atteint le 12^e rang en 2014. L'AAPC estime que le Canada devrait occuper, à juste titre, une des 10 premières places.

INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES DES PORTS CANADIENS

Développer des infrastructures portuaires qui répondent aux demandes commerciales croissantes exige un accès à des fonds pour le financement. Une étude des besoins en matière d'infrastructures portuaires réalisée par Transports Canada et l'AAPC² a révélé qu'un investissement en capital de 5,8 milliards de dollars est nécessaire pour répondre à la demande croissante. De ce montant, 1,9 milliard de dollars (ou 33 %) serviraient à la remise à neuf de l'actif portuaire actuel. Ce financement public des infrastructures portuaires stratégiques est nécessaire pour maximiser la production économique du Canada.

Des 1,9 milliard de dollars nécessaires pour remettre à neuf l'actif actuel, 792 millions seront utilisés pour les infrastructures riveraines, 758 millions seront utilisés pour les infrastructures terrestres et 358 millions seront utilisés pour les infrastructures intermodales ou autres. En très grande majorité, les besoins des infrastructures riveraines sont liés aux sous-structures des quais ou aux structures des postes d'amarrage. Le défi pour les ports est de trouver du financement pour ces projets de remise à neuf nécessaires mais qui ont un moins grand potentiel de retour sur l'investissement que des projets de développements. Plusieurs des besoins en matière d'infrastructures sont également liés à l'impact du changement climatique et doivent être envisagés dans le cadre de travail de l'adaptation au changement climatique.

Répondre aux besoins en matière de financement pour les ports peut être réalisé en élaborant un nouveau programme de subvention au fonctionnement et à l'entretien des ports, semblable au *Programme de subvention au fonctionnement et à l'entretien des aéroports* de Transports Canada. Ce programme offre un soutien aux infrastructures fédérales qui est inversement lié au transport de passagers dans les aéroports. En conséquence, les aéroports de taille petite et moyenne reçoivent un

² CPCS Transcom, Canada Port Authority Infrastructure Study: Port Infrastructure Investment Needs and Plans, Association des administrations portuaires canadiennes, Ottawa, 2011.

pourcentage plus élevé de financement fédéral que les plus grandes installations. Un programme semblable pour les ports pourrait être basé sur le débit d'acheminement de tonnage ou le revenu généré. De plus, il devrait être envisagé d'élaborer un programme de prêts sans intérêt ou à faible taux d'intérêt pour résoudre les problèmes des anciennes infrastructures portuaires.

En fin de compte, un investissement dans les infrastructures portuaires aura un effet multiplicatif. Le financement initial servira à soutenir l'économie et la main-d'œuvre locales, alors que le deuxième volet viendra de la capacité du port à accroître son volume de fret.

Recommandations

- Le gouvernement fédéral devrait investir 1,9 milliard de dollars dans la remise à neuf de l'actif portuaire actuel.
- Concevoir ou modifier des programmes des infrastructures de soutien au commerce du gouvernement fédéral de façon à ce qu'ils évitent de mettre des obstacles à l'admissibilité des ports plus petits. Cela peut être possible :
 - avec un nouveau programme pour les ports semblable au *Programme de subvention au fonctionnement et à l'entretien des aéroports* de Transports Canada,
 - en mettant en place un fonds d'emprunts dédiés sans intérêt ou à faible taux d'intérêt à long terme pour relever les défis liés à la remise à neuf et à l'entretien des anciennes infrastructures portuaires.

L'OCCASION POUR LE TRANSPORT MARITIME ET LES PORTS DE RÉDUIRE LEURS ÉMISSIONS DE GES ET DE CARBONE

La protection de l'environnement est une priorité pour les administrations portuaires canadiennes (APC). Nos APC sont fières d'être respectueuses de l'environnement et d'être vouées au développement durable. Elles travaillent constamment à développer des outils et des mesures supplémentaires pour renforcer le rendement environnemental de l'industrie.

Le transport maritime offre également une occasion unique d'atteindre des bienfaits environnementaux significatifs, car il constitue un moyen de transporter des marchandises lourdes de façon hautement efficace d'un point de vue énergétique et sécuritaire. Par exemple, les navires des Grands Lacs du Canada transportent de façon sécuritaire près de 30 000 tonnes de marchandises, ce qui équivaut à 963 camions ou 301 wagons de train. L'AAPC conseille vivement au gouvernement de soutenir et de reconnaître activement le transport maritime et les ports comme moyens sous-utilisés d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter et de renforcer ce vecteur économique et commercial essentiel.

Recommandation

- Veiller à ce que les ports et le transport maritime soient admissibles à des programmes de subventions fédérales axés sur la diminution des émissions de carbone et de gaz à effet de serre, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce dernier. Cela peut comprendre des programmes pour financer des technologies vertes, des infrastructures vertes et l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement.

LIBÉRER LE RÉSEAU PORTUAIRE NATIONAL DE SES ENTRAVES

Aider les ports à être autonomes est avantageux pour les membres de l'AAPC et le gouvernement fédéral. Éliminer les barrières pour donner aux ports une souplesse financière et résoudre les problèmes réglementaires sont des moyens nous permettant de collaborer. Une telle action aidera à libérer le réseau portuaire national de ses entraves pour permettre aux ports de collaborer avec le gouvernement fédéral pour atteindre les principaux objectifs économiques nationaux, soit la création d'emploi et la croissance économique au pays.

Le réseau portuaire national du Canada doit être renforcé au moyen d'une modification de la *Loi sur la concurrence* dans le but de permettre aux administrations portuaires de collaborer avec un souci de maximiser l'utilisation de l'actif. Cela aidera à soulager le fardeau de pressions et de demandes inégales qui sera imposé sur les ports en raison des variations dans les tendances commerciales mondiales.

La souplesse financière permettra également aux ports canadiens d'agir rapidement pour saisir les possibilités de maximiser les retombées commerciales pour l'économie canadienne. Les plafonds actuels des limites d'emprunt, qui sont établis à des montants nettement inférieurs à ceux nécessaires pour les projets de développement, sont un défi pour les ports. Le gouvernement fédéral pourrait alléger les restrictions sur les limites d'emprunts pour les ports et laisser le marché financier commercial déterminer la capacité d'emprunt, ou il pourrait simplifier le processus pour permettre aux ports d'augmenter leur limite d'emprunt en démontrant un degré élevé de stabilité financière.

Un autre obstacle à la croissance est le délai dans l'obtention de modifications aux lettres patentes supplémentaires. Les ports donnent plusieurs exemples de retard menant à la perte de possibilités d'acquérir des terres nécessaires au développement portuaire. De plus, la *Loi maritime du Canada* devrait être modifiée pour permettre aux ports de louer ou d'acheter des terres de l'Annexe C (celles qui ne sont pas des propriétés du gouvernement fédéral) sans avoir besoin de modifications aux lettres patentes supplémentaires.

Recommandations

- Modifier la *Loi sur la concurrence* dans le but de permettre aux administrations portuaires de collaborer dans un souci de maximiser l'utilisation de l'actif.
- Simplifier les procédures et le processus d'approbation pour les modifications aux lettres patentes supplémentaires pour permettre aux administrations portuaires canadiennes d'être concurrentielles sur le marché pour ce qui est de la location ou de l'acquisition de terres portuaires.
- Revoir les modèles actuels de financement disponibles pour les ports, notamment les plafonds des limites d'emprunt, afin d'offrir une plus grande souplesse financière à ces entités.

Les ports peuvent encore être d'importants vecteurs de commerce au Canada, mais ils doivent être souples et être en mesure de s'adapter aux forces changeantes du marché commercial. Une plus grande autonomie, une meilleure commercialisation et l'élimination des obstacles à la souplesse financière donneraient aux administrations portuaires le pouvoir de tirer profit des possibilités commerciales et diminuer les restrictions actuelles qui peuvent constituer des obstacles.

CONCLUSION

Améliorer le système de transport du Canada est essentiel pour favoriser la croissance économique du pays. Au fur et à mesure que notre programme commercial ambitieux avance, il est essentiel de

prendre les mesures nécessaires qui permettront de libérer les ports canadiens de leurs entraves et de les soutenir.

Gravir les échelons et améliorer notre position en tant que pays commerçant important en nous classant dans les 10 premières positions du classement de la Banque mondiale en matière d'efficacité de la chaîne d'approvisionnement est un paramètre important que nous pouvons suivre afin d'évaluer les progrès réalisés concernant nos engagements. Nous sommes sûrs de mieux nous classer avec le soutien du gouvernement du Canada.

Dans le cadre de son budget de 2017, le gouvernement peut s'engager auprès des ports canadiens pour améliorer nos infrastructures afin de répondre aux demandes commerciales croissantes, d'éliminer les obstacles à la souplesse financière, de veiller à ce que les ports soient intégrés dans les futurs programmes de financement visant la diminution des émissions de carbone, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce dernier.

Le Canada continue de briller en tant qu'important pays commerçant ayant une économie libre et ouverte, et il est temps d'investir dans le système portuaire national du Canada pour favoriser un commerce canadien accru. Donner suite aux recommandations contenues dans ce mémoire aidera le Canada à réaliser et améliorer son programme commercial mondial. Les administrations portuaires canadiennes sont prêtes à tirer profit de cette occasion en or.